



# CHAMPIONNAT DU MONDE CLASS40 2010

GRAND PAVOIS ORGANISATION - CLUB MARITIMO ASTUR DE GIJON -  
PUERTO DE GIJON - REAL FEDERACION ESPAÑOLA DE VELA

## AVIS DE COURSE

### 1. ORGANISATION

Le Championnat du Monde Class40 est organisé par Grand Pavois Organisation (GPO), Club Marítimo Astur de Gijón (CMA), Puerto de Gijon et la Real Federación Española de Vela (RFEV), avec le partenariat du Patronato Municipal de Deportes de Gijon (PMDG) et le Consejo Superior de Deportes (CSD), avec le support de la Fédération de Voile de la principauté des Asturies sous l'autorité de l'Offshore Racing Council (ORC) et de l'International Sailing Federation (ISAF). Le championnat du monde de la Class 40 se déroulera dans les eaux de la principauté des Asturies du 20 au 25 juillet 2010 (dates incluses)

### 2. REGLEMENT

**2.1 :** L'épreuve est régie par les textes ci-dessous

- a) Les Règles de Course à la Voile (RCV) ISAF 2009 -2012;
- b) La règle 22 de l'ISAF : Code de classification des coureurs.
- c) Les règles de la Class40,
- d) Les RSO (Réglementations Spéciales Offshore) 2010 catégorie 4
- h) Les prescriptions de la RFEV et Spanish Offshore Technical Regulations 2010 (RTC 2010) ne s'appliquant pas.

**2.2 :** La langue officielle de la course sera l'espagnol et l'anglais. En cas de litige, la version anglaise de l'avis de course l'emportera.

**2.3 :** L'organisateur pourra aussi demander sans coût pour le concurrent, l'installation à bord, de cameras vidéo et d'un système de positionnement.

### 3. PUBLICITE

**3.1 :** Le Championnat du Monde de la Class 40 se déroulera en accord avec la règle 20 de l'ISAF.

**3.2 :** Les participants devront proposer les 20% de la partie avant de chaque côté de la coque de leur bateau pour la publicité choisie par l'autorité organisatrice et devant l'arborer pendant l'épreuve. Les supports seront remis une fois l'inscription confirmée.

**3.3 :** L'Organisateur se réserve le droit de refuser un nom qu'il considère de mauvais goût, choquant, abusif ou en contradiction avec l'esprit de la course



Autoridad Portuaria de Gijón





#### 4. ADMISIBILITE

La course est ouverte aux voiliers conformes à la jauge Class'40.

Chaque skipper devra fournir à l'organisateur un carnet de jauge, un certificat de conformité

pour le jeu de voiles et le mât du bateau ainsi que sa carte d'adhésion délivré par la Class'40

Les concurrents doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité décrite dans la règle 19 de l'ISAF

Le nombre d'équipiers est limité à 6.

#### 5. INSCRIPTION ET DROITS D'INSCRIPTION

**5.1 :** L'inscription devra être effectuée en utilisant le bulletin d'inscription officiel et complété dans son intégralité, au plus tard le 12 juillet à 20h00 et être retourné accompagné des droits d'inscription de 750 €

Les inscriptions tardives pourront être acceptées mais subiront une majoration de 25% des droits d'inscription.

Le remboursement des frais d'inscription ne pourra se faire qu'en cas d'annulation reçue avant le 12 juillet à 20h00 (à l'exception des 200 € de frais de dossier non remboursables)

**5.2 :** Les modalités de règlement sont les suivantes :

Chèque à l'ordre du Club Marítimo Astur - Puerto Deportivo de Gijón

Ou par virement bancaire de 750 € (envoyer le certificat bancaire attestant du règlement)

Coordonnées bancaire :

**CLUB MARITIMO ASTUR - PUERTO DEPORTIVO GIJON**

**CAJA DE AHORROS LA CAIXA**

**OFICINA DEL MUELLE**

c/ Trinidad, 21

P.C. 33201 GIJON

(PRINCIPADO DE ASTURIAS - SPAIN)

Account N°: 2100-5994-18-0200014632

**IBAN ES52 2100-5994-18-0200014632**

Réf.: Nom et Numéro de bateau

**5.3 :** Les demandes d'inscription sont à retourner à :

**CLUB MARITIMO ASTUR - PUERTO DEPORTIVO GIJON**

c/ Claudio Alvargonzalez, s/n

P.C. 33201 GIJON

PRINCIPADO DE ASTURIAS - SPAIN

Tel. +34.985.34.45.43 - Fax. +34.985.35.84.15

E-mail: [actividades@puertodeportivogijon.es](mailto:actividades@puertodeportivogijon.es)

Web: [www.puertodeportivogijon.es](http://www.puertodeportivogijon.es)

Un bateau est considéré comme préinscrit si les documents suivants sont reçus **avant le 12 juillet à 20h00:**

- Bulletin d'inscription rempli et signé.

- Certificat de jauge.

- Preuve du règlement



Autoridad Portuaria de Gijón





**(L'organisateur prend en compte la date du règlement figurant sur le transfert bancaire. Le bulletin d'inscription doit être rempli par le propriétaire du bateau.**

L'inscription ne sera pas valide si ces éléments ne sont pas respectés.

**5.4 :** L'organisateur se réserve le droit d'accepter ou non une inscription.

**5.5 :** L'organisateur ne pourra être responsable des frais occasionnés par une non-acceptation de l'inscription d'un bateau aux Championnat du Monde de la Class' 40.

## 6. PROGRAMME

**6.1 :** Programme :

DATE	TIME	PROGRAMME
21 Juillet (Mercredi)	09h00 à 20h00	Confirmation des inscriptions Jauges Remise des instructions de course
22 Juillet (Jeudi)	09h00 à 18h00  13h00 19h30	Confirmation des inscriptions Jauges Remise des instructions de course Course d'entraînement Briefing
23 Juillet (Vendredi)	07h30 / 09h00 09h30 12h00 19h00	Petit déjeuner Briefing Courses Cocktail d'accueil
24 Juillet (Samedi)	07h30 / 09h00 09h30 10h30	Petit déjeuner Briefing Courses
25 Juillet (Dimanche)	07h30 / 09h00 09h30 10h30 16h30	Petit déjeuner Briefing Courses Cérémonie de Remise des Prix

**6.2 :** Les détails de chaque journée de course seront annoncés lors du briefing quotidien et seront choisis afin d'utiliser au mieux les conditions météorologiques.

En fonction des circonstances le championnat pourra inclure des parcours bananes ou côtiers

## 7. JAUGE

**7.1 :** Le comité de jauge pourra procéder à une vérification du certificat de jauge du bateau





**7.2 :** Les bateaux devront être à la disposition du comité de jauge à partir du 21 juillet à 9h00 jusqu'à la fin des épreuves.

## **8. CLASSEMENT**

Le système de points à minima décrit en annexe A4 des RCV sera appliqué à l'exception des cas suivants :

- La course d'entraînement et les speed runs ne seront pas pris en compte dans le classement du Championnat..
- S'il a lieu le long parcours offshore comptera double et ses points ne pourront être retirés
- Si deux ou moins des manches ont été courues le classement de chaque bateau correspondra au total des résultats de ces manches.
- Si trois ou plus des manches sont courues le résultat de chaque bateau correspondra au total du résultat de ces manches incluant le long parcours offshore et excluant le plus mauvais résultat.

## **9. JURY INTERNATIONAL**

Un jury International pourra être constitué en accord avec l'annexe N des RCV  
Les décisions du Jury International devront se faire en accord avec la Règle 70.4

## **10. SECURITE**

**10.1 :** La course est déclarée en Catégorie 4 en accord avec les Réglementations Spéciales de l'ISAF (2.01.5) et les règles de sécurité de la Class'40

**10.2 :** En outre, les participants devront avoir et garder à bord sous leur propre responsabilité les documents officiels du bateau ainsi que les différentes licences ou documents nécessaires à la navigation et à la participation à l'épreuve.

## **11. AIDE ELECTRONIQUE**

Tous les équipements électroniques sont autorisés.

## **12. COMMUNICATIONS**

**12.1 :** Le Comité de course utilisera le canal VHF 72 pour toutes ses communications.

**12.2 :** Tous les bateaux devront être équipés d'une VHF 25 watts pouvant au moins fonctionner sur les fréquences suivantes : VHF 16 (156.800Mhz); 69 (156.515Mhz) and 72 (156.625Mhz)

## **13. TROPHEES**

**13.1 :** La Cérémonie de Remise des Prix aura lieu après la course le samedi 25 juillet au Real Club Marítimo AsturElle se déroulera aux environs de 16h30

**13.2 :** Des prix seront remis aux trois premiers du Championnat.

**13.3 :** Les trophées ne seront remis qu'en présence des équipages.

**13.4 :** D'autres trophées pourront être remis par les autorités organisatrices. La liste officielle des prix sera affichée sur le Tableau Officiel avant le départ des courses.



Autoridad Portuaria de Gijón





## 14. PLACE DE PORT

**14.1** : Les bateaux dûment inscrits pourront être accueillis gratuitement par le Puerto Deportivo de Gijón à partir du 19 juillet 12h00 jusqu'au 27 juillet 2010 (ces deux jours étant inclus)

**14.2** : L'emplacement occupé sera sous l'entière responsabilité du skipper de chaque bateau. Une occupation avant ou après la période d'accueil (cf. point 14.1) sera à la charge de chaque bateau.

**14.3** : Les bateaux accompagnateurs peuvent demander une place auprès du bureau de course du Puerto Deportivo de Gijón avant le 22 juillet 2010.

## 15. CARTES ET DOCUMENTS NAUTIQUES

Les cartes et documents nautiques pourront être demandés au :

### INSTITUTO HIDROGRÁFICO DE LA MARINA

C/ Plaza de San Severiano, 3

11007 CADIZ - SPAIN

Tel. 34.956.59.94.12

Fax. 34.956.27.53.58

[http://www.armada.mde.es/ihm/Productos/Catalogo/cat\\_index.htm](http://www.armada.mde.es/ihm/Productos/Catalogo/cat_index.htm)

## 16. RECOMMANDATIONS MEDICALES

Avant de débiter la course, le propriétaire devra contacter la Fédération afin d'être informé sur les cliniques pouvant être utilisées en cas d'accident.

## 17. DECHARGE DE RESPONSABILITE

**17.1** : Les concurrents participant à la régates entièrement à leurs propres risques.

**17.2** : Les bateaux devront justifier d'une assurance valide en Responsabilité Civile avec une couverture d'un montant minimal de 2 millions d'Euros

**17.3** : L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates.

L'organisation comprend toutes les personnes aidant la course et l'évènement à se dérouler incluant l'Organisateur, le Comité de Course, le ou les bateaux comité ainsi que tous les officiels intervenant sur l'épreuve.

Les concurrents participent à l'épreuve à leurs risques et périls et sous leur responsabilité à tous les effets. Il appartient à chaque concurrent de juger, en fonction de ses connaissances, des équipements dont il dispose, de la force du vent, des prévisions météorologiques... de l'opportunité de prendre ou de ne pas prendre le départ de l'épreuve, de l'arrêter ou de continuer...

Tout renseignement que tout membre de l'organisation pourrait fournir avant ou en cours d'épreuve, tel par exemple un avis de coup de vent, constitue un élément parmi d'autres sur lequel le chef de bord peut fonder sa décision sans que cela puisse engager la responsabilité de l'organisateur ou de ses partenaires

Aucune inspection du bateau par le comité de course ne réduit les responsabilités énoncées dans ce paragraphe

**17.4** : Les chefs de bord participent à l'épreuve à leurs risques et périls et sous leur responsabilité à tous les effets. Il appartient à chaque chef de bord de juger, en



Autoridad Portuaria de Gijón





fonction de ses connaissances et de celles de son équipage le cas échéant, des équipements dont il dispose, de la force du vent, des prévisions météorologiques, etc., de l'opportunité de prendre ou de ne pas prendre le départ, ou de ne pas continuer l'une ou les deux courses du Championnat du Monde de la Class 40 (Règle fondamentale des RCV).





# CHAMPIONNAT DU MONDE CLASS40 2010

20/25 JUILLET 2010

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### BATEAU / YACHT

Nom du Bateau \_\_\_\_\_

Nom de Course \_\_\_\_\_

Club \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Numéro de course: \_\_\_\_\_

### SKIPPER

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Inscriptions :

**CLUB MARITIMO ASTUR & PUERTO DEPORTIVO GIJON**

**CAJA DE AHORROS LA CAIXA**

**OFICINA DEL MUELLE**

c/ Trinidad, 21

P.C. 33201 GIJON

(PRINCIPADO DE ASTURIAS - SPAIN)

Account N°: 2100-5994-18-0200014632

IBAN ES52 2100-5994-18-0200014632

Réf.: Nom du bateau

Montant des inscriptions 750 Euros

Clôture des inscriptions à 20h00 le lundi 12 juillet 2010

Les inscriptions tardives seront acceptées mais soumises à une majoration de 25 %



Autoridad Portuaria de Gijón



Turismo





# CHAMPIONNAT DU MONDE CLASS40 2010

20/25 JUILLET 2010

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Décharge de Responsabilité

Un bateau est entièrement responsable de sa propre sécurité, que ce soit à flot ou à terre et rien dans l'Avis de Course, les Instructions de Course ou n'importe où ailleurs ne peut réduire cette responsabilité. C'est au bateau de décider s'il est capable de naviguer dans les conditions qu'il rencontrera. Il est En prenant la mer, le skipper confirme que le bateau peut affronter ces conditions et que l'équipage a les compétences pour affronter ces conditions

Aucun acte des Organismes ne pourra réduire la responsabilité de l'équipage. En aucun cas les organisateurs ne pourront être responsables d'aucune perte, dégâts, mort ou blessure même si cela est consécutif à la participation du bateau à l'épreuve.

L'organisation comprend toutes les personnes aidant la course et l'évènement à se dérouler incluant l'Organisateur, le Comité de Course, le ou les bateaux comité ainsi que tous les officiels intervenant sur l'épreuve.

Le skipper doit s'assurer que le bateau est correctement équipé et suffisamment marin pour affronter des conditions météorologiques; que l'équipage soit suffisant en nombre, en expérience et en aptitude pour résister à un tel temps, que l'équipement de sécurité soit correctement entretenu, à jour et que l'équipage sache l'utiliser

N'importe quelle inspection du bateau par le comité de course ne réduit en rien les responsabilités énoncées dans cette décharge

Merci de bien vouloir accepter l'inscription de mon bateau à cette épreuve. Je certifie que les détails indiqués sur le bulletin d'inscription sont corrects. J'accepte courir selon les Règles de Course à la Voile (R.C.V. 2009/2012) et respecter moi et mon bateau les différents règlements indiqués au chapitre 2 de l'Avis de Course

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

### ENVOYER A:

**CLUB MARITIMO ASTUR & PUERTO DEPORTIVO DE GIJON**

RACE OFFICE

INTERNATIONAL CLASS 40 WORLD CHAMPIONSHIP

c/ Claudio Alvargonzalez, s/n

P.C. 33201 GIJON

PRINCIPADO DE ASTURIAS - SPAIN

Tel. +34.985.34.45.43 - Fax. +34.985.35.84.15

E-mail: [actividades@puertodeportivogijon.es](mailto:actividades@puertodeportivogijon.es)

Web: [www.puertodeportivogijon.es](http://www.puertodeportivogijon.es)



Autoridad Portuaria de Gijón

